

PAR COURRIEL [REDACTED]

Montréal, le 25 avril 2024

[REDACTED]

Objet : Votre demande d'accès à l'information reçue le 2 avril 2024 (réf : Liste des entreprises dans lesquelles Investissement Québec a investi entre 2012 et 2024, installations situées dans la MRC Marguerite-d'Youville)

N/D: 1-210-826

[REDACTED],

Nous faisons suite à votre demande d'accès, formulée en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ c.A-2.1), ci-après la (« **Loi sur l'accès** »), reçue par courriel le 2 avril 2024, dont copie est jointe en annexe et à notre avis de prolongation datée du 22 avril dernier.

Nous avons finalisé les travaux afférents à votre demande et la liste des entreprises ayant bénéficié d'interventions financières issues des fonds propres d'Investissement Québec, depuis 2012, pour la MRC Marguerite-d'Youville vous est remise en accompagnement de la présente. Notez que pour des raisons de confidentialité, il n'est pas possible de vous partager davantage d'informations au sujet de ces interventions. En soutien à ce positionnement, nous jugeons applicables les articles 21 à 24, 27 de la Loi sur l'accès.

Par ailleurs, Investissement Québec agit à titre de mandataire du gouvernement dans l'octroi des fonds administrés par ses programmes. Ainsi, nous sommes d'avis que certains documents retracés relèvent davantage du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie. Tel que la Loi sur l'accès le recommande, nous vous remettons les coordonnées de son responsable de l'accès aux documents au cas où il vous serait opportun de le contacter :

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
Monsieur Pierre Bouchard
Secrétaire général
710, Place d'Youville, 6e étage, Québec (Qc) G1R 4Y4
Courriel : accesinformation@economie.gouv.qc.ca

.../2

En terminant, si vous désirez contester cette décision, il vous est possible de le faire auprès de la Commission d'accès à l'information. À cet effet, vous trouverez en annexe l'avis concernant ce recours.

Nous vous prions d'agréer, [REDACTED], l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La responsable de l'accès aux documents pour Investissement Québec et ses filiales,



Danielle Vivier
Directrice, Protection des renseignements personnels, accès à l'information et ombudsman

p.j. : Votre demande du 2 avril 2024, Références législatives et Avis de recours

Demande pour la MRC Marguerite-d'Youville


↳ Répondre

↳ Répondre à tous

→ Transférer




mar. 2024-04-02 16:26

 En cas de problème lié à l'affichage de ce message, cliquez ici pour l'afficher dans un navigateur web.

ATTENTION: Ce courriel provient de l'extérieur d'Investissement Québec. Veuillez porter une attention particulière et une vigilance accrue aux pièces jointes et liens URL qu'il contient.

Bonjour,

Dans le cadre  nous souhaitons obtenir une liste des entreprises dans lesquelles Investissement Québec a investi entre 2012 et 2024 pour des installations situées dans la MRC Marguerite-d'Youville, c'est-à-dire, l'une de ces 6 municipalités:

- Varennes
- Verchères
- Contrecoeur
- Calixa-Lavallée
- Sainte-Julie
- Saint-Amable

Pour chaque investissement, les informations que nous souhaitons obtenir, dans la mesure de ce qui est possible d'émettre, sont:

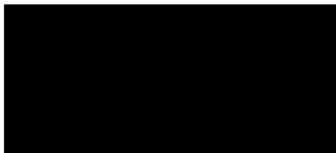
- Le nom de l'entreprise
- L'adresse ou les adresses où l'investissement a eu lieu
- Le montant investi par Investissement Québec
- Le montant total de l'investissement
- Un court descriptif du projet

Nous cherchons les informations uniquement pour les entreprises dont le secteur SCIAN commencent par:

- 21
- 23
- 31
- 32
- 33
- 41
- 447
- 454
- 48
- 49
- 53
- 55
- 562
- 811

Si possible, nous souhaitons obtenir l'information en fichier format CSV, XLS ou XLSX.

Merci!



RÉFÉRENCES LÉGISLATIVES

chapitre A-2.1

LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

21. Un organisme public peut refuser de confirmer l'existence ou de donner communication d'un renseignement dont la divulgation aurait pour effet de révéler un emprunt, un projet d'emprunt, une transaction ou un projet de transaction relatifs à des biens, des services ou des travaux, un projet de tarification, un projet d'imposition d'une taxe ou d'une redevance ou de modification d'une taxe ou d'une redevance, lorsque, vraisemblablement, une telle divulgation:

1° procurerait un avantage indu à une personne ou lui causerait un préjudice sérieux; ou

2° porterait sérieusement atteinte aux intérêts économiques de l'organisme public ou de la collectivité à l'égard de laquelle il est compétent.

22. Un organisme public peut refuser de communiquer un secret industriel qui lui appartient.

Il peut également refuser de communiquer un autre renseignement industriel ou un renseignement financier, commercial, scientifique ou technique lui appartenant et dont la divulgation risquerait vraisemblablement d'entraver une négociation en vue de la conclusion d'un contrat, de causer une perte à l'organisme ou de procurer un avantage appréciable à une autre personne.

Un organisme public constitué à des fins industrielles, commerciales ou de gestion financière peut aussi refuser de communiquer un tel renseignement lorsque sa divulgation risquerait vraisemblablement de nuire de façon substantielle à sa compétitivité ou de révéler un projet d'emprunt, de placement, de gestion de dette ou de gestion de fonds ou une stratégie d'emprunt, de placement, de gestion de dette ou de gestion de fonds.

23. Un organisme public ne peut communiquer le secret industriel d'un tiers ou un renseignement industriel, financier, commercial, scientifique, technique ou syndical de nature confidentielle fourni par un tiers et habituellement traité par un tiers de façon confidentielle, sans son consentement.

24. Un organisme public ne peut communiquer un renseignement fourni par un tiers lorsque sa divulgation risquerait vraisemblablement d'entraver une négociation en vue de la conclusion d'un contrat, de causer une perte à ce tiers, de procurer un avantage appréciable à une autre personne ou de nuire de façon substantielle à la compétitivité de ce tiers, sans son consentement.

27. Un organisme public peut refuser de communiquer un renseignement dont la divulgation aurait vraisemblablement pour effet de révéler un mandat ou une stratégie de négociation de convention collective ou de contrat, pendant huit ans à compter du début de la négociation.

Il peut également refuser de communiquer, pendant dix ans à compter de sa date, une étude préparée en vue de l'imposition d'une taxe, d'un tarif ou d'une redevance.

48. Lorsqu'il est saisi d'une demande qui, à son avis, relève davantage de la compétence d'un autre organisme public ou qui est relative à un document produit par un autre organisme public ou pour son compte, le responsable doit, dans le délai prévu par le premier alinéa de l'article 47, indiquer au requérant le nom de l'organisme compétent et celui du responsable de l'accès aux

documents de cet organisme, et lui donner les renseignements prévus par l'article 45 ou par le deuxième alinéa de l'article 46, selon le cas.

Lorsque la demande est écrite, ces indications doivent être communiquées par écrit.

AVIS DE RECOURS EN RÉVISION

RÉVISION

a) Pouvoir

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne peut, lorsque sa demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels ou dans le cas où le délai prévu pour répondre est expiré, demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

QUÉBEC

Commission d'accès à l'information
Bureau 2.36
525, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5S9

Tél : (418) 528-7741
Télé : (418) 529-3102

MONTRÉAL

Commission d'accès à l'information
Bureau 900
2045, rue Stanley
Montréal (Québec) H3A 2V4

Tél : (514) 873-4196
Télé : (514) 844-6170

b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

liste des entreprises ayant bénéficié d'interventions financières issues des fonds propres d'Investissement Québec, depuis 2012, pour la MRC Marguerite-d'Youville

Année financière	Entreprise	Ville	Montant de l'intervention	Forme d'aide
2012-2013	AXIS photonique Inc.	Varenes	200 000 \$	Garantie
2012-2013	Imprimerie Ste-Julie inc.	Sainte-Julie	139 400 \$	Contribution financière non remboursable
2012-2013	Dermolab Pharma Ltée	Sainte-Julie	180 000 \$	Prêt
2012-2013	Maetta Sciences inc.	Varenes	120 000 \$	Garantie
2012-2013	Scène Éthique inc. et Gestion Ouellet Demers inc.	Varenes	500 000 \$	Prêt
2012-2013	8177708 Canada inc.	Saint-Amable	92 500 \$	Prêt
2012-2013	Distribution Pharmac Inc.	Contrecoeur	68 230 \$	Prêt
2012-2013	9065-7925 Québec inc.	Sainte-Julie	402 000 \$	Prêt
2012-2013	9255-9442 Québec Inc., Les Confections Supérieures Inc., 7981023 Canada Inc. et Distribution Pharmac Inc.	Contrecoeur	200 000 \$	Prêt
2012-2013	Prolifik inc. et 9186-3555 Québec inc.	Varenes	210 000 \$	Contribution financière non remboursable
2013-2014	AXIS photonique Inc.	Varenes	200 000 \$	Garantie
2013-2014	Laboratoires Natrum inc.	Sainte-Julie	375 000 \$	Prêt
2013-2014	Maetta Sciences inc.	Varenes	178 055 \$	Prêt
2013-2014	Northex environnement inc.	Contrecoeur	148 000 \$	Garantie
2013-2014	Systèmes Arkea inc.	Varenes	100 000 \$	Prêt
2013-2014	Biomod Concepts inc.	Sainte-Julie	304 160 \$	Garantie
2013-2014	2795604 Canada Inc.	Sainte-Julie	140 000 \$	Prêt
2013-2014	Distribution Pharmac Inc.	Contrecoeur	104 000 \$	Prêt
2013-2014	Soudure A.C.N.S. inc.	Saint-Amable	500 000 \$	Prêt
2013-2014	R.S.R. Environnement inc.	Saint-Amable	1 000 000 \$	Garantie
2013-2014	Les Entreprises Benolec ltée	Sainte-Julie	212 000 \$	Contribution financière non remboursable
2013-2014	Systèmes Arkea inc. et 9065-7925 Québec inc.	Varenes	100 000 \$	Contribution financière non remboursable
2013-2014	9090-0929 Québec inc. et Bousquet Technologies inc.	Sainte-Julie	116 500 \$	Contribution financière non remboursable
2014-2015	AXIS photonique Inc.	Varenes	200 000 \$	Garantie
2014-2015	Imprimerie Ste-Julie inc.	Sainte-Julie	127 000 \$	Contribution financière non remboursable
2014-2015	Transmission CVT Corp Inc.	Sainte-Julie	231 000 \$	Garantie
2014-2015	Maçonnerie Demers Inc.	Varenes	400 000 \$	Prêt
2014-2015	Liaison de Partenaires Médicaux Canadiens Langevin & Associés inc.	Varenes	100 000 \$	Garantie
2015-2016	AXIS photonique Inc.	Varenes	200 000 \$	Garantie
2015-2016	Métaux & Poudres Solumet inc.	Varenes	250 000 \$	Prêt
2015-2016	Envirogé inc.	Contrecoeur	520 000 \$	Garantie
2015-2016	Groupe Sécurité Pro inc.	Saint-Amable	600 000 \$	Garantie
2015-2016	Acier Fati inc.	Varenes	250 000 \$	Contribution financière non remboursable
2015-2016	Excavation E.S.M. inc.	Sainte-Julie	250 000 \$	Prêt
2015-2016	Biakaz inc.	Contrecoeur	75 000 \$	Contribution financière non remboursable
2015-2016	9023-2349 Québec inc.	Sainte-Julie	112 500 \$	Garantie
2015-2016	Formédica ltée et Placements Gestfor ltée	Contrecoeur	75 000 \$	Contribution financière non remboursable
2016-2017	AXIS photonique Inc.	Varenes	160 000 \$	Garantie
2016-2017	A. & J.L. Bourgeois ltée	Contrecoeur	200 000 \$	Contribution financière non remboursable
2016-2017	Biomod Concepts inc.	Sainte-Julie	760 000 \$	Prêt
2016-2017	Biomod Concepts inc.	Sainte-Julie	550 000 \$	Prêt
2016-2017	Dominique Martin & Associés inc.	Verchères	40 000 \$	Contribution financière non remboursable
2016-2017	Les Immeubles Refrabec inc. et Les Entreprises de construction Refrabec inc.	Varenes	250 000 \$	Contribution financière non remboursable
2017-2018	Labplas inc.	Sainte-Julie	900 000 \$	Prêt
2017-2018	AXIS photonique Inc.	Varenes	192 136 \$	Garantie
2017-2018	Bousquet Technologies inc.	Sainte-Julie	135 000 \$	Contribution financière non remboursable
2017-2018	Biomod Concepts inc.	Sainte-Julie	250 000 \$	Prêt
2017-2018	Biomod Concepts inc.	Sainte-Julie	525 000 \$	Prêt
2017-2018	Mometal Structures inc.	Varenes	1 000 000 \$	Prêt
2017-2018	Excavation E.S.M. inc.	Varenes	300 000 \$	Garantie
2017-2018	Volaille Novo inc.	Sainte-Julie	368 750 \$	Garantie
2017-2018	Volaille Novo inc.	Sainte-Julie	1 000 000 \$	Garantie
2017-2018	Volaille Novo inc.	Sainte-Julie	400 000 \$	Garantie
2017-2018	Martineau Coffrage inc.	Varenes	1 000 000 \$	Garantie
2017-2018	Les Industries Simexco inc.	Sainte-Julie	770 000 \$	Prêt
2018-2019	Biomod Concepts inc.	Sainte-Julie	537 000 \$	Prêt
2018-2019	Labplas inc.	Sainte-Julie	250 000 \$	Contribution financière non remboursable
2018-2019	3523462 Canada inc.	Varenes	250 000 \$	Contribution financière non remboursable
2018-2019	Précicor inc.	Varenes	40 000 \$	Contribution financière non remboursable
2018-2019	Mometal Structures inc.	Varenes	3 000 000 \$	Garantie
2018-2019	Auvents & Solariums Signature inc.	Varenes	375 000 \$	Prêt
2018-2019	Prolifik inc.	Varenes	48 000 \$	Contribution financière non remboursable
2018-2019	Biakaz inc.	Contrecoeur	70 000 \$	Contribution financière non remboursable
2018-2019	Volaille Novo inc.	Varenes	250 000 \$	Contribution financière non remboursable
2018-2019	Gestion 1219 inc.	Sainte-Julie	1 250 000 \$	Prêt
2018-2019	NBV Maintenance inc.	Contrecoeur	150 000 \$	Garantie
2018-2019	9162-8396 Québec inc. et Suppléments Aromatik inc.	Varenes	40 000 \$	Contribution financière non remboursable
2018-2019	Dermolab Pharma Ltée et Laboratoires Natrum inc.	Sainte-Julie	210 000 \$	Contribution financière non remboursable
2018-2019	2795604 Canada inc. et Gestion 1219 inc.	Sainte-Julie	104 000 \$	Contribution financière non remboursable
2018-2019	Métaux & Poudres Solumet inc. et Fiducie Les Immeubles Solumet Canada	Varenes	250 000 \$	Contribution financière non remboursable
2018-2019	Excavation E.S.M. inc.	Varenes	200 000 \$	Garantie

Année financière	Entreprise	Ville	Montant de l'intervention	Forme d'aide
2019-2020	AXIS photonique Inc.	Varenes	75 000 \$	Garantie
2019-2020	Imprimerie Ste-Julie inc.	Sainte-Julie	109 500 \$	Contribution financière non remboursable
2019-2020	Imprimerie Ste-Julie inc.	Sainte-Julie	380 000 \$	Prêt
2019-2020	Le Groupe Chagall inc. et 9120-4602 Québec inc.	Sainte-Julie	43 758 \$	Contribution financière non remboursable
2019-2020	Mouluers O.P.M. (2004) Ltée	Saint-Amable	694 000 \$	Garantie
2019-2020	Précicor inc.	Varenes	105 000 \$	Contribution financière non remboursable
2019-2020	Les Pierres Royales inc.	Varenes	55 000 \$	Contribution financière non remboursable
2019-2020	Le Groupe DR Electric inc.	Varenes	125 000 \$	Prêt
2019-2020	Robotech Automatisation inc.	Varenes	225 000 \$	Prêt
2019-2020	Mouluers O.P.M. Ltée et Mouluers O.P.M. (2004) Ltée	Saint-Amable	110 000 \$	Contribution financière non remboursable
2020-2021	Imprimerie Ste-Julie inc.	Sainte-Julie	498 230 \$	Prêt
2020-2021	Précicor inc.	Varenes	40 000 \$	Contribution financière non remboursable
2020-2021	Gestion Idaam inc.	Varenes	2 380 250 \$	Prêt
2020-2021	Groupe BFL inc.	Sainte-Julie	1 440 000 \$	Prêt
2020-2021	Novatherm Énergie Inc.	Varenes	250 000 \$	Prêt
2020-2021	9411-8296 Québec inc.	Sainte-Julie	1 000 000 \$	Garantie
2020-2021	9339-4229 Québec inc.	Sainte-Julie	370 200 \$	Prêt
2020-2021	Les Produits d'Exposition Multisystème inc.	Sainte-Julie	317 500 \$	Prêt
2021-2022	9226-4985 Québec inc.	Varenes	280 000 \$	Prêt
2021-2022	Dominique Martin & Associés inc.	Verchères	1 000 000 \$	Prêt
2021-2022	Centre du Travailleur F.H. inc.	Sainte-Julie	114 000 \$	Prêt
2021-2022	Les Produits d'Exposition Multisystème inc.	Sainte-Julie	300 000 \$	Prêt
2021-2022	Location Thomas inc.	Varenes	1 500 000 \$	Prêt
2021-2022	Services LP Bulk inc.	Varenes	650 000 \$	Prêt
2021-2022	Services LP Bulk inc.	Varenes	112 500 \$	Garantie
2022-2023	2795604 Canada inc.	Sainte-Julie	100 000 \$	Prêt
2022-2023	Innovation Nagas inc.	Sainte-Julie	373 996 \$	Prêt
2022-2023	9411-8296 Québec inc.	Sainte-Julie	760 000 \$	Garantie
2022-2023	Lignes Plus inc.	Varenes	120 000 \$	Garantie
2023-2024	Northex environnement inc.	Contrecoeur	3 143 000 \$	Prêt
2023-2024	3523462 Canada inc.	Varenes	4 505 000 \$	Prêt
2023-2024	Métaux & Poudres Solumet inc.	Varenes	1 320 000 \$	Prêt
2023-2024	Laiterie Chalifoux inc.	Varenes	1 534 550 \$	Prêt
2023-2024	Les Industries Fabrinex inc.	Varenes	240 000 \$	Prêt
2023-2024	9307-0811 Québec inc.	Varenes	125 000 \$	Prêt
2023-2024	9265-4474 Québec inc	Sainte-Julie	250 000 \$	Garantie